



Présentation

Bilan de compétences INEA

Les objectifs du Bilan de compétences

Le bilan de compétences est un dispositif d'accompagnement individuel visant à faciliter l'évolution professionnelle. Il permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations afin d'identifier un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

C'est une **démarche d'accompagnement personnalisé**, qui permet de prendre du recul sur sa situation professionnelle actuelle et de mieux se connaître pour cheminer progressivement et sereinement vers l'atteinte de ses objectifs professionnels.

Le bilan de compétences permet de :

- ✓ Prendre du recul sur sa situation professionnelle et les éventuelles difficultés rencontrées
- ✓ Analyser ses compétences personnelles et professionnelles
- ✓ Mieux se connaître, identifier ses motivations, ses valeurs et sa personnalité au travail
- ✓ Explorer toutes les pistes professionnelles envisageables, "ouvrir le champ des possibles"
- ✓ Faciliter une prise de décision et une mise en action pour engager une évolution ou transition professionnelle
- ✓ Valider un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation
- ✓ Valoriser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

Public concerné

Tout salarié des secteurs privé et public, personne en recherche d'emploi, travailleur indépendant, motivé par la démarche.

Aucun prérequis n'est nécessaire pour réaliser un bilan de compétences.

Le bilan nécessite toutefois une démarche volontaire et l'engagement du bénéficiaire dans les différentes étapes de l'accompagnement.

Modalités et délais d'accès

Notre méthodologie repose sur **l'individualisation de la prestation**, le parcours de bilan de compétences est individualisé et co-construit avec le bénéficiaire.

Tous les entretiens individuels sont réalisés en présentiel, dans un bureau privatif, afin d'assurer la confidentialité des échanges OU en distanciel.

- Présentiel, mixte ou en distanciel (Teams et outils dématérialisés).
- Délai de 2 semaines max pour un 1^{er} rendez-vous d'information gratuit.
- Délai d'un mois environ entre le rdv d'information et le début de l'accompagnement.

Le programme d'un Bilan de compétences

Dès le premier contact, nous vous proposons un rendez-vous d'information gratuit et sans engagement sur le bilan de compétences.

Ce 1^{er} rdv nous permet de bien comprendre votre situation actuelle et d'être à l'écoute de vos attentes et besoins, afin de pouvoir vous proposer une démarche d'accompagnement sur-mesure.

Quel que soit la durée envisagée du bilan de compétences, il comprend trois phases chronologiques :

Phase préliminaire

Objectifs	Actions et moyens mis en œuvre
Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans la démarche. Définir et analyser la nature de ses besoins.	Entretien d'explicitation des attentes du bénéficiaire vis-à-vis du bilan de compétences, avec la consultante. Outil « synthèse de l'entretien préliminaire ».
Informar des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et outils mis en œuvre.	Programme d'un bilan de compétences ; informations sur la façon de personnaliser le déroulement en fonction des besoins.

Phase d'investigation

Objectifs	Actions et moyens mis en œuvre
Analyser sa situation professionnelle actuelle, prendre du recul sur les éventuelles difficultés rencontrées.	Outil analyse de la situation actuelle + entretien d'explicitation. Outil d'analyse des facteurs de satisfaction et d'insatisfaction au travail.
Identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles.	Analyse de l'itinéraire professionnel et du CV Bilan des réalisations et des activités de travail Entretien d'explicitation des compétences Elaboration du portefeuille de compétences, sur la base de fiches métiers.
Analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels.	Analyse des intérêts professionnels (méthode RIASEC) ; test IRMR Priorisation des valeurs de travail
Mieux connaître sa personnalité au travail, ses atouts et ses axes d'amélioration.	Test de personnalité Outil d'auto-évaluation de ses qualités Questionnaire 360 degrés

Déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.	Recherches documentaires sur les métiers (plateforme Internet Parcouréo) à partir de thématiques correspondant aux centres d'intérêts professionnels. Identification de plusieurs pistes d'évolution ou de reconversion professionnelle. Analyse des avantages et inconvénients de chaque métier. Validation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation.
--	---

Phase de conclusion

Objectifs	Actions et moyens mis en œuvre
Prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation	Rédaction et restitution orale d'un document de synthèse écrit personnalisé
Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation	Fiche projet : analyse des motivations, freins, atouts et compétences à développer pour le projet envisagé Analyse du marché du travail Conduite d'enquêtes métier Recherche des formations en lien avec le projet (si besoin)
Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet	Elaboration d'un plan d'actions
Conclusion du bilan de compétences	Questionnaire de satisfaction à chaud Echange informel sur les apports du bilan de compétences

Organisation, durée

Le bilan de compétences se déroule sur une période de 2 à 6 mois.

Chaque rdv dure 1h à 3h selon les contraintes personnelles et professionnelles du bénéficiaire.

Durée de l'accompagnement : **12h à 20h d'entretiens individuels** selon les besoins du bénéficiaire.

8 à 12h de travail personnel entre les séances est à prévoir : passation de tests, outils de réflexion, recherches documentaires sur les métiers et les formations...

Notre approche du Bilan de compétences

En face à face et/ou à distance, nous vous proposons des méthodes d'accompagnement personnalisées, utilisant des techniques de coaching individuel, pour favoriser votre mise en action et réussite dans la mise en œuvre de votre projet professionnel.

Nous construisons et validons ensemble votre projet professionnel, en nous appuyant sur des recherches documentaires ciblées et sur la réalisation d'enquêtes terrain avec des professionnels.

Nous vous proposons des conseils personnalisés pour améliorer vos outils et techniques de recherche d'emploi (CV par compétences, lettre de motivation, entretien de recrutement).

En fonction de vos besoins, nous pouvons également vous accompagner dans la recherche d'une formation (et son financement) ou vous guider dans les grandes étapes de la création d'une entreprise, notamment étudier la faisabilité du projet.

A la fin du bilan de compétences, nous vous remettons une synthèse écrite, de façon strictement confidentielle, qui comprend un plan d'actions personnalisé.

Nos outils

Dès le début de l'accompagnement, nous vous remettons une boîte à outils dématérialisée pour vous permettre de cheminer dans votre réflexion entre les séances (liste non exhaustive) :

- Tableau d'analyse de la satisfaction au travail, fiche d'analyse du parcours professionnel, bilan des réalisations, outils de réflexion sur ses compétences et ses motivations, questionnaire sur les valeurs de travail, test de personnalité, questionnaire selon la méthode Ikigai, cartes des forces,
- Documentation sur les métiers et les formations, plateforme PARCOUREO pour la recherche des métiers, fiche projet, guide de questions pour les enquêtes métiers,
- Boîte à outils sur les techniques de recherche d'emploi,
- Ordinateur, Internet sont en accès dans nos bureaux.

Des outils pour une démarche personnalisée et concrète :

Les outils utilisés pendant le bilan de compétences constituent des supports à la réflexion. Ils sont sélectionnés en fonction des besoins et de la situation de chaque bénéficiaire. Les résultats sont systématiquement accompagnés d'un échange permettant de les comprendre, de les nuancer et de les mettre en perspective avec le projet professionnel.

Modalité d'évaluation et suivi à 6 mois

- ✓ Une évaluation continue durant le bilan de compétences permet de réajuster les objectifs, la méthodologie, la répartition du temps entre les différents modules.
- ✓ Une évaluation qualité à la fin de l'accompagnement :
 - Un échange centré sur l'atteinte des objectifs de l'accompagnement est proposé lors de la dernière séance (phase de conclusion)
 - Un questionnaire de satisfaction est également proposé à l'issue de la prestation afin de recueillir l'appréciation du bénéficiaire sur l'accompagnement et d'identifier les éventuelles pistes d'amélioration.
- ✓ Une évaluation qualité à 6 mois : Un entretien de suivi est proposé 6 mois après la fin de l'accompagnement, afin de faire le point sur l'état d'avancement du projet, les ressources mises en œuvre et les difficultés rencontrées.

Tarifs du Bilan de compétences avec INEA

La durée indiquée correspond au nombre d'heures d'**entretiens individuels** avec la consultante, Lucie ECALLE.

Le tarif comprend la rédaction de la synthèse écrite, la gestion du dossier et le suivi à 6 mois.

Le tarif indiqué est net de taxes (TVA non applicable, art. 293 B du CGI).

Durée	Tarif
12h	1 450 €
14h	1 600 €
16h	1 750 €
18h	2 000 €
20h	2 200 €

Financements possibles : CPF, Plan de développement des compétences, France Travail, ANFH, FNE et à titre personnel.

Nous sommes à votre écoute !

N'hésitez pas à nous contacter, pour un 1^{er} rendez-vous d'information gratuit.

Pour prendre rdv en ligne : <https://user.clicrdv.com/lucie-ecalle>

Lucie ECALLE, Psychologue du travail et Conseillère en Bilan de compétences (depuis 2008).

Adresse INEA : 12 Rue du Collège 79000 NIORT

Téléphone : 06.89.51.73.98

Email : lucie.ecalle@gmail.com